

## Communiqué de presse

Mardi 19 mars 2019

## Encore dix jours pour candidater à la 10<sup>ème</sup> édition des Trophées Parisiens de l'ESS

Les structures de l'ESS ont jusqu'au 29 mars pour candidater aux Trophées Parisiens de l'Économie Sociale et Solidaire.

Depuis le début de la mandature, la Ville de Paris apporte un soutien constant à l'émergence et la structuration de l'Économie Sociale et Solidaire. La Ville regroupe près de 12 000 structures dédiées à cette économie, véritable secteur créateur d'emplois au service de tous.

Afin de mettre à l'honneur l'innovation sociale sur le territoire parisien et de soutenir les projets émergents, la Ville de Paris décerne pour la dixième année consécutive, un prix à plusieurs projets prometteurs de l'économie sociale et solidaire, au travers des Trophées Parisiens de l'ESS.

« Dénicher les innovateurs sociaux qui stimuleront l'ESS à Paris, voilà l'ambition des Trophées Parisiens depuis dix ans. Ce premier coup de pouce permet souvent le premier investissement ou le premier salaire lançant la machine » souligne Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire.

Parmi les projets soutenus lors des précédentes éditions: la Louve, premier supermarché coopératif et participatif parisien; Fleurs d'Ici, fleuriste durable proposant des fleurs de saison provenant de producteurs locaux, ou encore la Fabrique Nomade, association accompagnant des artisans d'art réfugiés dans leur parcours d'insertion professionnelle en France.

Les dossiers doivent être remis sous forme dématérialisée uniquement via <u>SIMPA</u>, dans la rubrique appel à projets n°: ESS2019.

Contact presse: Camille Pavlovic / 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

1